

SPUQ INFO

BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



SPÉCIAL CRISE

mot du président //

Putsch mais putsch égal

// GAÉTAN BRETON

La démission du recteur ne règle absolument pas le problème auquel nous faisons face. Souvenons-nous que les projets qui sont décriés aujourd'hui, et que le SPUQ dénonce d'ailleurs depuis des mois, ont été votés dans toutes les instances. Ils ont même été votés à l'Assemblée des gouverneurs, puisque toute dépense supérieure à 2 M \$ doit aussi être approuvée par Québec. Incidemment, dans le 40 M \$ même, il y en avait quelques-unes qui dépassaient largement les 2 M \$. L'assemblée des gouverneurs aurait-elle, elle aussi, sa procédure de « fastrack »?

L'aveuglement volontaire

Les membres du comité de vérification sont normalement les mieux placés pour connaître ces situations avant les autres. Ils doivent exercer un contrôle sur l'application des procédures tout au long de l'exercice et s'assurer de la conformité des renseignements qui sont fournis. Dans ce cas-ci, chronologiquement, ils semblent avoir été avertis par les vérificateurs externes, ce qui laisse planer des doutes sur la pertinence de ce comité.

Autre surprise : nous avons une vérificatrice interne à l'UQAM, mais cette fonction dépend du bureau du recteur, ce qui place sa détentrice dans une position délicate pour le critiquer. Le vérificateur interne doit s'assurer du respect des procédures, comme le fait le vérificateur général du Canada ou du Québec, qui sont, somme toute, des vérificateurs internes. Évidemment, si cette fonction dépendait du Conseil d'administration et faisait rapport à celui-ci, nous aurions eu plus de chances d'être informés à temps. ► p.2

252
décembre 2006

SOMMAIRE //

- MOT DU PRÉSIDENT – PUTSCH MAIS PUTSCH ÉGAL gaétan breton -1
- LA TRIBUNE DU SPUQ-INFO -3
- LE VER DE LA DISCORDE ÉTAIT DANS LA POMME... andré breton -4
- LA CRISE EN DOLLARS gaétan breton -6
- S'OUTILLER POUR DÉCIDER ! UNE CONDITION NÉCESSAIRE jean bélanger -8
- L'ÉTAT OU LE PRIVÉ ? gaétan breton -9

PROFESSION DE TÊTE
CHAPEAU LES PROFS !
LES 35 ANS DU SPUQ // ►Encart



mot du président //

De plus, à partir du moment où les dépenses engagées, par une seule personne ou non, sont payées avec des chèques signés par au moins deux signataires et que ces montants se reflètent dans les marges de crédit, la probabilité qu'une seule personne soit au courant est nulle et la seule ignorance que l'on peut plaider ne peut être que « crasse ». Alors, l'idée d'ajouter une personne de plus pour vérifier les factures apparaît comme une sinistre plaisanterie.

La pensée magique : former des comités

La formation des comités de gouvernance (mot magique) et de financement contiennent aussi leur charge d'humour. Surtout si on considère que, n'entrant pas dans les questions importantes comme la politique facultaire et les structures générales, la gouvernance se réduit au rôle de supervérificateur interne. Vont-ils ainsi licencier celle (la vérificatrice) que nous avons déjà?

En laissant les solutions principalement entre les mains de ceux qui ont fait le problème, on s'assure de ne pas s'attaquer aux causes profondes dont certaines seraient le mode de financement des universités, le

mode de nomination des membres externes sur les conseils d'administration, la manie du consensus (personne ne se souvient de la dernière fois où il y a eu un vote contre au CA). J'exagère, certains s'en souviennent, c'était sur une question de calendrier.

Le bouc émissaire

Maintenant que le recteur est parti, les choses vont rentrer dans l'ordre. Après quelques comités formés très majoritairement de gens du Conseil d'administration, rien n'apparaît à l'horizon. Le coupable est parti, les autres peuvent respirer en paix. À moins de secrets bien gardés, il n'y a aucun plan de redressement chiffré qui ait été envoyé à Québec pour débloquer la subvention conditionnelle. Ne nous étonnons pas que le ministère réponde, à travers les journaux, que le plan déposé n'est pas satisfaisant.

Pour croire à la démocratie, il faut une opposition assez solide. Tout le monde rigolait en douce des élections de l'extrême gauche ou de l'extrême droite qui donnaient toujours de très hauts pourcentages d'appui. Que dire alors de notre belle unanimité dans les instances?

BULLETIN DE LIAISON DU SPUQ

SPUQ-INFO, UQAM
BUREAU A-R050
C.P. 8888, SUCCURSALE CENTRE-VILLE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3P8

TÉLÉPHONE : (514) 987-6198
TÉLÉCOPIEUR : (514) 987-3014
COURRIEL : spuq@uqam.ca

SITE INTERNET :
<http://www.unites.uqam.ca/spuq>

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO//
Jean Bélanger
André Breton
Gaétan Breton
Pierre Jasmin

CRISE ACTUELLE À L'UQAM : DEMANDE D'UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE

Résolution adoptée lors de l'Assemblée générale du 23 novembre 2006

ATTENDU QUE les missions premières de l'Université sont l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités;

ATTENDU QUE l'Université n'est pas une entreprise : elle n'a pas à se lancer dans des opérations commerciales ou immobilières pour s'assurer d'hypothétiques revenus;

ATTENDU QUE l'État doit financer correctement et complètement un système d'éducation de qualité;

ATTENDU QUE les représentantes, représentants des professeures, professeurs aux instances de l'UQAM doivent obtenir des informations financières fiables et complètes;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

RÉCLAME au Conseil d'administration qu'une enquête indépendante soit faite dans les plus brefs délais afin de :

- faire la lumière sur la gestion financière des projets immobiliers de l'UQAM;
- faire la lumière sur les facteurs organisationnels et contextuels ayant pu mener à la situation actuelle;
- identifier les responsables de la crise actuelle à tous les niveaux;
- recommander des mesures concrètes quant aux responsabilités des instances et des personnes qui participent aux décisions et à la gestion, notamment les membres du Conseil d'administration.



La tribune du *SPUQ-Info*

Quand on est né pour une petite université

Lettre à l'exécutif syndical

//PIERRE JASMIN - Département de musique

Comme on avait forcé le déprimé René Lévesque à la démission en 1984, on a sacrifié aujourd'hui notre recteur, qui a voulu « faire seul le bien de tous » en pariant naïvement que nos gouvernements auraient la même attitude face à l'UQAM, qu'ils ont eue face aux autres universités. Or, comme je l'ai écrit dans mon livre *Notes d'espoir d'un « joueur de piano »*, « l'UQAM et les écoles publiques font systématiquement l'objet d'un lâchage de nos gouvernements » : elles seront toujours négligées et sous-financées par nos élites au pouvoir, pour qui le privé aura toujours préséance sur le « national »...

J'ai rappelé au micro de notre assemblée générale des professeures et des professeurs la semaine dernière quelques-uns des faits suivants : pendant qu'on remet en question l'élan et le caractère des politiques d'investissements du recteur jugées aventureuses, car dénotant une trop grande confiance en nos dirigeants politiques, ces derniers poursuivent en sous-main leur politique militariste fédérale avec 17 milliards de dollars supplémentaires accordés à l'armement *sans discussion* en Chambre des communes. Pendant qu'on condamne les 40 millions d'infrastructures supplémentaires accordés au Complexe des sciences et à la TELUQ, on a absous HEC malgré ses dépassements de fonds pour la construction et même ses détournements scandaleux, on a accordé 60 millions à la construction de la *John Molson School of Business* à Concordia sans même passer par le ministère de l'Éducation, on s'apprête vu le dernier obstacle levé (Roch Denis à la direction de la CRÉPUQ) à augmenter de façon indiscriminée les frais étudiants (tant pis pour les plus pauvres d'entre eux, les uqamiens), on subventionne secrètement la décontamination de la cour de triage pour le riche secteur pharmaceutique à l'UdeM, on investira trois milliards dans la construction de DEUX centres hospitaliers et nos impôts fonciers, via la Ville de Montréal, paieront 4 millions l'agrandissement du stade McGill au détriment du patrimoine. De même, le Centre Pierre-Péladeau, qui s'était vu refuser 200 000 \$ par année pour poursuivre sa fabuleuse mission artistique de concerts de danse et de musique contemporaines, de musique du monde et de concerts classiques commentés, a dû cesser comme entité artistique ses activités suivies par un public nombreux et enthousiaste, pendant que *Harbour Front* à Toronto, à la mission similaire, recevra cinq millions annuels du

Conseil des arts du Canada et que la faculté *Schulich* (TM) de McGill reçoit 70 millions des gouvernements pour ajouter une salle d'opéra à ses *Pollack* et *Redpath Halls*! Pendant ce temps, la Fondation Jean-Pierre Perreault et le Centre de Robert Lepage à Québec ont fermé leurs lieux de diffusion d'une danse et d'un théâtre québécois universellement reconnus.

En outre, nous serons raillés comme université incompétente, alors que la réalité, c'est que nous sommes abandonnés par une élite financière dont, à part de belles exceptions comme la Banque Nationale et Quebecor (voir leurs contributions à la Fondation UQAM et comment Karl Péladeau a sauvé le Rideau Vert), la « lucide » priorité est de fabriquer des armes pour faire du *cash* et des universitaires travaillants pour docilement superviser le tout sans dépassement de coûts au Canada (tant pis pour les carnages en Irak, en Afrique, en Afghanistan...).

Quel gâchis! N'avons-nous pas assez de solidarité pour faire front commun, pour dénoncer d'une voix unie ces scandales, pour exprimer notre désir de changement, notre ardeur de favoriser avec équité le développement scientifique, social, communautaire et artistique du Québec?

J'ai le goût de vomir, aujourd'hui. Merci quand même à Diane Berthelette et Lucie Robert pour leur travail au Conseil d'administration et à mon exécutif syndical pour son attachement à la transparence, à travers une rapide résolution concoctée avec sagacité, même si je m'interroge sur une démarche dont la finalité risque d'exprimer mesquinement notre culpabilité collective d'avoir eu l'illusion qu'on n'était pas nés pour un petit pain. □



Le ver de la discorde était dans la pomme...

// ANDRÉ BRETON - 2^e vice-président

« Un membre souligne que ce portrait global des états financiers de l'Université facilite la tâche des membres du Conseil en permettant de prendre des décisions plus éclairées, surtout en matière de développement immobilier. »

(Extrait du procès-verbal du CA du 2 février 2006)

- 30 mars 2006** Le Conseil d'administration de l'UQAM – à l'unanimité – recommande au gouvernement du Québec le renouvellement du mandat du recteur.
- 14 juin 2006** Le gouvernement du Québec renouvelle le mandat de Roch Denis pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} août 2006.
- 7 novembre** Six des sept vice-rectrices, vice-recteurs de l'UQAM écrivent sous pli « personnel et confidentiel » au président et vice-président du Conseil d'administration de l'UQAM pour signifier leur bris de confiance à l'endroit du recteur, rétroactivement au moins d'août semble-t-il...
- Copie conforme est faite au recteur (ainsi qu'à la vice-rectrice aux Affaires administratives et financières et à la directrice générale de la TELUQ).
- C'est la crise, mais c'est encore *confidentiel*!
- 14 novembre** Le Conseil d'administration tourne à l'émoi et à huis clos : le recteur est en absence non motivée de la réunion, à sa demande ou à celle des président et vice-président du CA; il y a psychodrame en la demeure en prenant connaissance de la facture finale du Complexe des sciences, et beaucoup à craindre de celle à venir de l'îlot Voyageur.
- La réunion est ajournée au mardi 21 dans un certain désordre; les nouvelles fusent dans les couloirs de l'UQAM, jusqu'au SPUQ et jusqu'au... *Devoir*, dont la journaliste sait déjà tout ou presque à 14 h 30 de l'après-midi, alors qu'elle cherche à meubler des commentaires du président du SPUQ son scoop du lendemain.
- La chasse au recteur est officiellement ouverte, il n'a qu'à bien se tenir...
- En fin de journée, les président et vice-président du CA émettent un communiqué confirmant que les nouvelles financières sont mauvaises; le rapport du Comité de vérification du CA, offert en séance le matin, est rendu public, présentant quelques chiffres clés, faisant pour le reste silence sur sa propre turpitude quant à ses responsabilités antérieures.
- 15 novembre** *Dérapage immobilier à l'UQAM*. La « une » du *Devoir* fait sensation, nos collègues doyens, doyenne de faculté demandent au président du CA la démission du recteur. Sans se douter que les vice-rectrices, vice-recteurs ont fait de même, sous pli *confidentiel*, huit jours plus tôt...
- 16 novembre** « *C'est pas moi!* », dit l'entrepreneur Pomerleau au *Devoir*. Comme c'est lui qui a entrepris le chantier de l'îlot Voyageur, on se sent rassuré. C'est donc *quelqu'un* d'autre. Le Comité exécutif du SPUQ, interpellé par tout un chacun depuis deux jours pour se joindre à la fronde, opte pour la convocation d'un Conseil syndical extraordinaire et, par voie de communiqué à l'ensemble de la communauté universitaire, invite le recteur à venir s'y expliquer.
- Les six vice-rectrices, vice-recteurs n'en peuvent plus de rester cois et écrivent à nouveau au président et vice-président du CA, cette fois pour leur demander de rendre publique leur lettre du 7 novembre. Il était temps, puisque ça commençait à se savoir!
- 17 novembre** D'ailleurs *Le Devoir* le savait, et la journaliste a posé la question de confiance au recteur Roch Denis, qui a choisi cet interview pour tenter une remontée. Au petit matin, nous lui avons fait porter notre invitation à prendre la parole devant le Conseil syndical, à la fin de l'avant-midi nous avons déjà sa réponse. Visiblement, il avait décidé de combattre pour rester; ce serait donc *lui* ou eux, elles, par le CA du mardi 21 ou par le Conseil syndical du jeudi 23?
- 20 novembre** Cinq de nos six collègues en poste à la Commission des études entrent sous le parapluie du *Non, merci!*, sans compter que les Conseils facultaires commencent à donner de la bande au recteur. On verra ce qu'on verra, demain!



- 21 novembre** Le Conseil d'administration décide... de ne rien décider! Le recteur, venu faire son tour de piste, serait reparti sans rien dire, pour ensuite revenir répondre à des questions sans y répondre. Le CA va créer des comités, ah bon?, qui de gouvernance, qui de financement, pour déconstruire à l'avenir les mauvaises surprises; pour l'immédiat, il retire au recteur ses pouvoirs de *développeur* immobilier, qu'il partageait avec le directeur uqamien des « investissements » Nicolas Buono, pour les confier à la vice-rectrice aux Affaires administratives et financières. Il lui octroie également un poste nouveau de contrôleur financier (il n'y en avait pas?) pour les immobilisations, particulièrement pour l'îlot Voyageur.
- Le Comité exécutif du SPUQ, en réunion hebdomadaire du mardi matin, décide d'opter pour une Assemblée générale extraordinaire, le jeudi 23, plutôt que la réunion extraordinaire du Conseil syndical : le recteur Roch Denis, s'il est toujours recteur (et même s'il ne l'était plus) pourra s'expliquer devant l'instance suprême du corps professoral de l'UQAM, qui pourra voter ...
- Coincidence?, c'est exactement ce que les président et vice-président du CA ont eu mandat de recueillir auprès des syndicats et associations de l'UQAM. Le Comité exécutif du SPUQ ne les rencontrera qu'après l'Assemblée générale extraordinaire, et rendez-vous leur est proposé pour jeudi 18 heures.
- 22 novembre** Journée plus calme, quoique, sans tous les nommer, les *non* s'accumulent... Le Conseil exécutif du SPUQ se réunit à 15 heures pour débattre des enjeux du lendemain : la question du maintien ou *non* du recteur ne sera pas en première ligne (bien qu'elle sera certainement posée), c'est plutôt un appel à une enquête approfondie, que l'on souhaiterait voir confiée au Vérificateur général du Québec, qui sera proposée à l'Assemblée générale.
- 23 novembre** La matinée est tout en suspense. On apprend que les cadres de l'UQAM tiendront leur propre réunion à l'heure du midi : avec ou sans visite du recteur?
- Minuit, pardon! midi moins cinq, coup de fil intempêtif du président du CA au président du SPUQ : le recteur *est en train* de démissionner, et il lui est impérativement suggéré de ne pas se présenter devant l'Assemblée générale des profs. Vérification faite avec le principal intéressé, qui confirme le tout.
- La victoire des justiciers est proche, mais les membres du Comité exécutif, pour la plupart la main déjà à la pâte et aussi au sandwich d'avant-partie, optent pour le silence radio jusqu'en début d'assemblée.
- L'effet d'annonce sera total : un silence révélateur du choc, une tentative d'applaudissements sans suite, des journalistes qui se ruent vers un ex-recteur retranché; le président du SPUQ avait choisi de se tenir disponible, à leur intention, pendant la période de « plénière » consacrée à la première prise de parole commune des professeures, professeurs.
- La décision de l'Assemblée générale sera finalement d'adresser une requête aux membres du Conseil d'administration de l'UQAM, celle d'obtenir une enquête *indépendante* dans les plus brefs délais. Et comme le CA se réunit le mardi 27 pour la suite...
- À 18 heures, comme prévu le Comité exécutif rencontre les président et vice-président du Conseil d'administration de l'UQAM; ça dure une bonne heure, et ça *chauffe* un peu, vu que nos vis-à-vis ne semblent pas vouloir admettre qu'après plus de trois ans chacun au CA, ils auraient pu *voir venir!*
- 27 novembre** Le Conseil d'administration constate le « départ » du recteur, confie son pouvoir de signature au vice-recteur *au titre long comme ça* jusqu'à sa prochaine réunion régulière du mardi 12 décembre, alors qu'une suite déjà annoncée sera donnée à la sortie de la crise de la pomme. Pour ce qui concerne la demande d'enquête *indépendante* formulée par l'Assemblée générale, pas de nouvelles du CA à ce jour...
- 8 décembre** L'*exit*-recteur Roch Denis, de retour des *Entretiens Jacques-Cartier* à Lyon, quittera officiellement ses fonctions à l'UQAM, 130 jours après le début d'un 2^e mandat finalement très secondaire, laissant planer quelque éventualité de son possible retour parmi le corps professoral qui fut le sien.
- 12 décembre** Le Conseil d'administration procédera ce mardi-là à la désignation d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur intérimaire, et lancera le long processus de désignation d'une nouvelle rectrice, d'un nouveau recteur de l'UQAM. Des noms circulent déjà... □

La crise en dollars

// GAÉTAN BRETON – président

L'UQAM a été tellement secouée par la crise des « déficits » que la « pomme pourrie » est tombée. Fort bien, mais était-ce bien la seule? Pour nous faire une idée, regardons les données financières dont nous disposons, en nous rappelant que la transparence n'est pas une caractéristique de la maison et qu'il n'est pas dans les projets des dirigeants du Conseil d'administration qu'elle le devienne. (On ne nous promet pas les rapports, mais bien des résumés.)

Le financement du complexe des sciences

La somme versée par le gouvernement pour le financement du Complexe des sciences est de 25 M \$. Tout le reste est financé par l'UQAM, à court ou à long terme. C'est-à-dire par la marge de crédit ou par une émission d'obligations. Historiquement, les obligations coûtaient moins cher que les marges de crédit, mais ce ne fut plus le cas pendant une certaine période. Par un effet pervers du système, les taux à court terme sont inférieurs aux taux à long terme. Ainsi, les obligations ont été émises à 5,86 % alors que la marge de crédit avait un taux de 3,42 % quand elle était à 175 M \$, selon les derniers états financiers, elle serait passée à 6 % maintenant qu'elle a atteint les 275 M \$. Jusqu'à la fin de l'exercice précédent, il en coûtait moins cher de se financer par la marge de crédit que par les obligations, surtout si on inclut les frais énormes qui entourent ce type de financement.

Fait cocasse, on a placé 17 M \$ de l'émission d'obligations afin d'avoir la somme nécessaire pour rembourser cette émission à échéance, dans 40 ans. Cette somme est placée à 5,64 %, ce qui est excellent. Il n'empêche que nous avons emprunté à 5,86 % pour placer à 5,64 %. Juste là, il y a plus de la moitié d'un salaire de professeur qui disparaît en fumée annuellement.

Donc, ce n'est pas un montant de 106 (66 plus 40) millions qui n'est pas financé de l'extérieur, mais bien 181,4 M \$, même si on avait déjà prévu d'affecter 71,7 M \$

de l'émission d'obligations et quelques brouilles de restes de tiroirs en financement interne. En gros, il s'agit de près de 10 M \$ par année en intérêts qu'il faut rembourser avec les revenus du fonds de fonctionnement. Même sans les 40 millions, il resterait plus de 7 millions d'intérêts à financer de la même façon.

Ces intérêts devaient être compensés par des revenus tirés des stationnements, des résidences et des espaces locatifs. Or les espaces à louer sont vides, pendant que les stationnements et les résidences ne se louent pas au rythme prévu. Les revenus ont à peine dépassé les 2 millions, ce qui laisse plus de 5 millions à découvert pour 2005-2006 (car on n'a pas une année d'exploitation complète). Ajoutons que, même si, supposément, une seule personne approuvait les factures, d'autres étaient forcément au courant. Ces factures ont été payées. Donc, le responsable s'est retrouvé avec un trou de 40 M \$ dans sa marge de crédit, on m'expliquera difficilement qu'il ait pu ne pas s'en rendre compte.

Si on s'arrêtait au Complexe des sciences, ce serait une bonne estimation des dégâts. Malheureusement, ils sont beaucoup plus importants que cela.

Des intérêts à foison

Pour l'exercice 2005-2006, le fonds d'immobilisations a payé des intérêts de l'ordre de 16,5 M \$ alors que le fonds de fonctionnement en a payé pour 3,7 M \$, presque trois fois plus qu'au cours de l'exercice précédent. Il ne s'agit donc pas seulement des intérêts liés au Complexe des sciences, mais une partie des intérêts de l'îlot Voyageur a, vraisemblablement, déjà atteint les budgets courants. D'ailleurs, il y a déjà deux ans que nous vivons avec une émission d'obligations de 150 M \$ alors que supposément, nous n'en avons besoin que de la moitié en 2005-2006 et que le reste ne sera utilisé qu'en 2007 et même en 2008.



À plus de 8 M \$ d'intérêts par année, cette anticipation nous coûte cher.

Pour financer ces sommes, le fonds de fonctionnement a déjà prêté 99,6 M \$ au fonds d'immobilisations, 77,2 M \$ dans le dernier exercice seulement. Ces sommes seront remboursées, nous dit-on, à même les revenus des entreprises auxiliaires, des hypothétiques subventions ou des financements à long terme. De plus, le fonds de fonctionnement aurait contribué pour 14,9 M \$ auxquels viennent s'ajouter un 2,7 M \$ du fonds avec restrictions (le fonds dans lequel sont accumulées les différentes subventions de recherche gérées par l'UQAM).

Pour les 30 prochaines années, il faudra verser 17,4 M \$ pour les baux emphytéotiques, sans compter le financement de 109 M \$ pour les éléments du projet qui sont directement financés par l'UQAM, ce qui équivaut à plus de 6 M \$ par année. On compte, là encore, sur un financement de 70 M \$ du gouvernement, mais il demeure très incertain compte tenu que rien ne fut négocié avant que les contrats ne soient signés.

Effet global sur le budget de fonctionnement

Si on considère la situation dans son ensemble, à moyen terme, c'est-à-dire après 2009, c'est un montant annuel d'environ 33 millions qui devrait être assumé par le fonds de fonctionnement. En contrepartie, les revenus pourraient atteindre les 15 millions (5,5 si tout va très bien pour le Complexe des sciences, 3,8 pour l'immeuble à bureaux et le reste pour les résidences et le stationnement de l'îlot Voyageur, dans une perspective optimiste).

Il restera donc, dans le meilleur des cas, un montant de 18 M \$ qui sortira annuellement du fonds de fonctionnement, sans compter les taxes et les frais d'entretien de toutes sortes liés à ces édifices et à ces

espaces, qui vont totaliser quelques millions supplémentaires.

L'enseignement et la recherche-crédation

Si nous étions dans des temps plus fastes, nous pourrions possiblement assumer de telles charges. Cependant, dans l'état actuel de délabrement dans lequel se trouvent les finances de l'UQAM, cette charge supplémentaire est vraiment de trop.

Les départements n'ont plus de fonds. Les professeurs doivent payer les frais de téléphones, les photocopies, les livres, etc. pour continuer à travailler. On ne peut pas couper plus dans les départements. Ailleurs dans l'Université, on a de la difficulté à trouver des endroits où couper, si on exclut les budgets de dépenses de certains dirigeants. Les missions fondamentales de l'université sont déjà mises en péril par le manque de financement. Ce surplus de dépenses risque sérieusement de les compromettre tout à fait pour une longue période.

Les limites des coupures

On peut parler de la mauvaise gestion financière de l'UQAM et de celle de toutes les universités, il vient un moment où il ne reste plus rien à couper. Le gouvernement et la population vont devoir prendre des décisions plus fondamentales. Devons-nous conserver notre deuxième université francophone à Montréal, ou devons-nous laisser à ceux qui ont l'argent le soin de décider pour la collectivité? Car, le temps des atermoiements est passé, il est temps soit de renflouer le budget de l'UQAM soit de la fermer carrément avec toutes les conséquences politiques que cela implique. Fermer l'UQAM serait une catastrophe pour une grande partie de la population et réduirait de beaucoup l'accessibilité aux études universitaires alors que nous n'avons pas atteint des niveaux qui nous permettent de nous reposer sur nos acquis, loin de là. □

S'outiller pour décider ! Une condition nécessaire

// JEAN BÉLANGER – 1^{er} vice-président

Les deux instances à la base même de la structure de gouvernance actuelle de l'UQAM sont sans aucun doute la Commission des études et le Conseil d'administration. Ces deux instances, où siègent de nos représentants professeurs et professeurs, trouvent leur raison d'être dans la capacité de leurs membres à exercer une réelle vigilance quant à la mission de l'institution ainsi qu'aux différentes décisions prises par l'administration de l'Université.

Pour que ce travail puisse être fait en profondeur et avec toute la rigueur nécessaire, il faut que les membres de ces instances, en particulier des professeurs et professeurs aient accès à toute l'information pertinente et qu'ils disposent de suffisamment de temps pour l'intégrer et l'analyser. C'est pour cette raison que la convention collective SPUQ-UQAM prévoit une clause (3.04) précisant que les documents pour ces instances doivent être déposés au moins cinq jours ouvrables avant la tenue des instances.

Malheureusement, dans les dernières années, il semble que la pratique de l'administration de l'Université n'ait pas été de faciliter ce travail, car dans la totalité des réunions de la Commission des études et du Conseil d'administration des deux dernières

années, les documents relatifs aux décisions qui devaient y être prises ont toujours été déposés en deçà du délai de cinq jours. Depuis septembre 2005, le délai de remise des documents varie de un à trois jours pour le Conseil d'administration et de un à quatre jours pour la Commission des études. De plus, on remarque qu'il arrive très fréquemment que des documents (parfois jusqu'à cinq) soient remis en séance.

Le SPUQ a donc tenté à plusieurs reprises de corriger la situation. Une première fois en décembre 2003, le président d'alors, Jacques Pelletier, écrivait au Secrétariat des instances pour demander que la situation soit corrigée. En septembre 2005, devant l'absence d'amélioration, il décida d'envoyer une seconde lettre. Le 25 octobre dernier, devant un bilan déconcertant quant au non-respect des délais, l'exécutif du SPUQ a, à nouveau, demandé de rectifier la situation, faute de quoi le dépôt d'un grief sur la question sera nécessaire. Cette action et cette documentation de notre part ont été réalisées dans le seul et unique but de permettre de réels débats de fond au sein des instances démocratiques de l'UQAM.

LIVRAISON DES DOCUMENTS

| | Nombre de réunions 2005-2006 | Nombre moyen de jours avant |
|--------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 14 | 2 |
| COMMISSION DES ÉTUDES | 12 | 3 |



L'état ou le privé ?

// GAÉTAN BRETON – président

Depuis quelques décennies maintenant, nous assistons à une longue dévalorisation du service public. Au-delà des constantes attaques des humoristes en manque d'imagination et qui n'ont que faire des conséquences de leurs supposées farces, les responsabilités qui sont confiées aux travailleurs de l'État diminuent au bénéfice de firmes privées qui sont engagées en fonction de leurs supposées compétences dans des domaines où elles n'ont jamais œuvré. L'exemple des services d'eau est très clair. Le Conseil du trésor nous dit vouloir utiliser la formule des partenariats publics privés pour profiter de l'expertise du privé. Mais il y a des décennies, pour ne pas dire plus, que ces services sont assurés par des fonctionnaires, de quelle expertise parle-t-on? Dans ces cas, le service sera confié au privé qui engagera les employés clés du service municipal précédant, car ce sont eux qui connaissent les systèmes et ainsi on transférera massivement des compétences du public vers le privé; non pas l'inverse.

Cette façon de faire s'étend malheureusement à la grandeur des services publics que l'on assiège tranquillement, grugeant de la périphérie vers le centre. Dans les hôpitaux, on a privatisé d'abord les stationnements, la cafétéria (avec comme résultats une chose qu'on croyait impossible, une baisse de la qualité), la buanderie et tous les petits services connexes. Ensuite, on s'est attaqué à la pharmacie et aux tests, maintenant on gère aussi privément une partie du personnel qui est assigné par des agences à tel ou tel endroit. Il ne reste plus que l'acte médical au sens large qui n'est pas encore privatisé. Dans les universités, le travail d'encerclement est moins avancé, mais il existe bel et bien. Une des entrées majeures du privé en éducation est le financement des infrastructures. C'est, en date, une des premières formes d'ingérence dans les institutions. Les conséquences du financement par le privé ne mènent pas à des résultats positifs.

Une marchandise comme les autres

L'éducation est incluse dans les services faisant l'objet de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Comme le fait remarquer Claude Vaillancourt, dans son dernier livre sur la privatisation des services¹, on commence par privatiser le vocabulaire. On s'adresse maintenant à des clientèles qui achètent des prétendus services sur des marchés tout aussi fictifs. De plus, les professeurs mesurent maintenant les « compétences ».

Évidemment, ce n'est pas d'hier que le privé s'est inséré dans l'éducation. Il y a toujours été. Que ce soit dans des maisons d'enseignement privées dans lesquelles il fallait payer ou dans le très lucratif « marché » de l'édition scolaire. Mais, les deux secteurs semblaient attachés aux mêmes valeurs fondamentales liées indéfectiblement à la qualité de la formation générale, conçue comme un tout.

La marchandisation de l'éducation, c'est beaucoup plus que l'intervention du privé dans le domaine de la formation. C'est d'abord une vaste entreprise de morcellement et d'étiquetage des savoirs. Parler des humanités, par exemple, ne pourrait plus avoir cours. Il faut des unités de formation beaucoup plus réduites, des modules que l'on peut ajuster à d'autres modules pour faire des ensembles personnalisés. L'éducation, comme le prêt à porter, peut maintenant s'agencer au gré de la mode et de la fantaisie de chacun pour créer des assemblages parfois originaux, parfois carrément téméraires. Cette unité de savoir monnayable est maintenant le cours (45 heures dans notre système, mais de plus en plus souvent plus court ailleurs et même chez nous). Plusieurs de ces unités de savoir sont dites fondamentales et peuvent

1. Claude Vaillancourt, 2006, *Mainmise sur les services, Privatisation, déréglementation et autres stratagèmes*, Écosociété, Montréal.

être intégrées dans plusieurs cursus, alors que d'autres sont spécialisées. Elles sont toutes vendables séparément (profs non compris dans certains cas, comme celui de la formation à distance, par exemple).

La marchandisation prend aussi le visage du contrôle des corporations professionnelles sur les programmes. Ces corporations se sont multipliées au cours des dernières années venant imposer des contraintes, au nom d'un droit de pratique dont on devrait se souvenir qu'il est fondamentalement un bien public. Ces corporations privées assurent une mainmise de plus en plus forte sur un ensemble grandissant de champs d'intervention sociale, fournissant de la crédibilité et du pouvoir à leurs membres au détriment de la liberté académique qui n'arrive pas à résister aux dictats de ces groupes. Dans le grand processus de privatisation, l'État abandonne ses prérogatives avec un minimum de contrôle.

Ces groupes sont souvent fortement en faveur de la mise en modules des formations ce qui leur permet d'y arrimer les leurs qui ne sont fréquemment que de pâles répétitions de ce qui se fait à l'Université, mais se vendent plusieurs fois plus cher, auréolées comme elles le sont de la mystique de la pratique. Ajoutons que ces formations « pratiques » sont souvent assurées par les mêmes professeurs qui enseignent à l'Université.

Ce « packaging » des formations va permettre d'entrer dans l'ère de la qualification continue qui se construit comme un assemblage de blocs au gré des besoins immédiats et des aléas de la vie professionnelle.

Une autre porte d'entrée pour l'entreprise privée, classique quand il s'agit des services publics, consiste dans les entreprises de gestion. Maintenant que l'on a dévalorisé totalement le travail des

éducateurs et des pouvoirs publics à ce niveau, il n'est pas difficile de défendre la substitution du privé. Aux États-Unis, il existe des entreprises spécialisées dans la gestion d'écoles publiques. La *Edison Schools*, *Laureate Education inc.* est la plus importante de ces boîtes de gestion aux États-Unis. Son président déclare que le potentiel du marché de l'éducation est plus important que ceux de la Défense ou de l'automobile. Évidemment, le conseil d'administration de cette entreprise cotée en bourse ne compte aucun professeur ou pédagogue. Quand le Canada aura inscrit l'éducation dans les produits soumis au libre échange, avec l'accord de Québec, cette entreprise étasunienne pourra venir soumissionner pour gérer l'école primaire ou secondaire de votre quartier.

Une remontée de l'illettrisme

Cette orientation de plus en plus ciblée vers le monde des affaires et des entreprises génère un sous-produit, l'analphabétisme. Comme l'hôpital génère sa maladie, le système d'éducation a la sienne : l'illettrisme. L'illettrisme, selon Régine Pierre², est l'analphabétisme de ceux qui sont passés par le système scolaire. À ce sujet, nous serions les pires au Québec. Une étude de Statistique Canada de 1996 montre que le Québec traîne de la patte avec seulement 8 % des citoyens qui atteindraient le niveau 4 de littératie alors que d'autres provinces dépassent les 25 %.

Ces spécialisations pointues, contrôlées par des associations professionnelles, dont les cours sont de plus en plus modulaires, diplômement des étudiants qui manquent

2. Régine Pierre, 2000, Prévenir l'illettrisme : la responsabilité de l'école du 21^e siècle, In : Mehran Ibrahim, *La mondialisation de l'ignorance*, IQ collectif, ÀFOA..



de plus en plus de largeur de vue et de capacités à assimiler une culture qui sort des cadres immédiats de ce dont ils ont techniquement besoin pour fonctionner dans leur discipline. Ce qui dans un sens est bien pratique pour ceux qui vont les employer.

Quand l'école produit l'illettrisme, il est temps de se poser de sérieuses questions sur son orientation et ceux qui prétendent la tracer.

Le financement

À la même période, l'État décide de se retirer du financement de l'éducation, laissant les institutions à la merci de donateurs et d'investisseurs de toutes sortes. Les toilettes des universités sont maintenant remplies de publicité, si ça s'arrêtait là. Mais de plus en plus les institutions signent des ententes de financement complexes, donnant des droits à des entreprises privées.

Par exemple, des entreprises font faire leurs recherches dans les universités. Ça leur coûte bien moins cher que d'avoir les mêmes services pour elles seules. Elles ne paient les professeurs-chercheurs qu'un peu plus que le salaire normal de professeur, les assistants une fraction du prix et n'assument qu'une faible part du coût des installations. De plus il n'y a pas de prise en charge du temps mort entre les projets. Mais, mieux encore, tous les droits vont généralement aux entreprises avec défense aux professeurs et aux autres ayant participé au projet de dire quoi que ce soit, même pour sauver des vies. On nous dira qu'il s'agit d'une façon de financer l'université, il s'agit plutôt d'une façon de détourner les fonds publics au service de l'entreprise privée, encore une fois.

Comme le gouvernement du Québec refuse de considérer dans son financement des universités les sommes qui viennent d'autres sources, les universités qui n'ont

pas les structures de financement privé, sont grandement défavorisées.

Ces structures sont d'abord des fondations solides et basées sur les dons de diplômés qui détiennent des positions clés dans l'économie. Une nouvelle université n'a, par définition, pas de diplômés occupant les postes importants dans la société. Elle n'a donc pas accès aux fonds que les autres en tirent. Quand le gouvernement refuse de considérer ces sources de fonds, il défavorise systématiquement cette nouvelle institution. Comme elle manquera de moyen, cette institution recevra moins d'étudiants ayant des chances de devenir des dirigeants de demain, prenant encore plus de temps avant de former le groupe de soutien fondamental sur lequel elle pourrait s'appuyer.

Au Québec, la situation est encore pire qu'ailleurs. L'argent et le contrôle de l'argent parlent généralement anglais. Les gestionnaires issus de ce groupe ont été formés massivement à McGill et maintenant aussi à Concordia. En conséquence, beaucoup d'argent privé va dans ces directions sans que le gouvernement ne module ses critères. En conséquence, ces universités construisent à tout va pendant que l'UQAM est logée à la sauvette dans des pavillons souvent beaucoup trop petits et largement sous équipés. Par exemple, moins de 40 % du revenu de McGill vient du gouvernement alors qu'à l'UQAM la proportion atteint les 70 %. C'est dire combien McGill dispose de sources de financement diversifiées, comparé à l'UQAM.

Il est étonnant de constater que l'État du Québec avait compris que Québec Inc. (l'entrée des Québécois francophones dans le monde de l'entreprise) ne pouvait se faire sans l'aide de l'État, mais qu'au niveau de l'éducation, on refuse totalement de regarder la réalité en face.

Une telle attitude ne peut que pousser les universités du Québec et plus particulièrement l'UQAM, vers des tentatives de financement de plus en plus aventureuses et donc risquées. Que ces aventures se soldent (et l'UQAM va solder une série d'édifices bientôt) par des désastres financiers, la faute en incombe, bien sûr, aux apprentis-sorciers qui la dirigent, mais aussi au gouvernement qui la pousse aux dernières extrémités.

La moitié de la mondialisation

À l'UQAM, nous avons la mauvaise moitié de la mondialisation seulement. Nous subissons l'influence des donateurs privés dans les chaires que nous avons et nous subissons les pressions de plus en plus importantes des associations professionnelles. Cependant, nous recevons très peu des capitaux qui viennent souvent en contrepartie. Nous n'avons que les inconvénients sans les avantages.

Notons cependant, que l'État n'est pas étranger à toutes ces donations, car elles sont déductibles d'impôt pour les entreprises qui les font, mais surtout pour les dirigeants de ces entreprises qui ont des taux d'impôt bien plus élevés que les compagnies. Donc, l'État, au net, en se cachant derrière le privé pour ne pas tenir compte de ce financement, finit par donner beaucoup plus aux plus riches, jouant les « robbing hood » inconscients.

Il est temps que l'État revienne à ses missions fondamentales et se mette à financer l'éducation correctement, non pas en fonction de critères farfelus mais en fonction des vrais besoins des institutions. □

252
décembre 2006



BULLETIN DE LIAISON DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL